

Communiqué de presse

Bourg-en-Bresse, le 12/12/2023

Nouveaux ateliers entrepreneuriat en 2024

Comme chaque année, la CCI de l'Ain continue de soutenir la création-reprise d'entreprise en accompagnant collectivement les porteurs de projets via ses réunions gratuites (10 clés pour entreprendre, Micro-entrepreneur...) En 2024, 2 nouveaux ateliers viennent s'inscrire en complément :

- **Etude de marché – comment faire ?**
- **Stratégie marketing – passez de l'idée à l'action**

En 2023, plus de 700 porteurs de projet ont été accompagnés lors des réunions d'informations de l'entrepreneuriat par la CCI de l'Ain. La Chambre lance pour cette nouvelle année, 2 webinaires de 30 minutes en complément des ateliers "10 clés pour entreprendre" ou "Micro-entrepreneur"

Etude de marché – comment faire ?

Découvrez l'étude de marché, étapes par étapes. Organisez le recueil de données pertinentes et analysez-les utilement !

- Qu'est-ce qu'une étude de marché et à quoi ça sert ?
- A quel moment la mener ?
- La faire soi-même ou se faire aider pour la structurer ?

Webinaire de 30 minutes, pré-inscription en ligne obligatoire. Rendez-vous le **18 janvier 2024 de 13h30 à 14h.**

Stratégie marketing – passez de l'idée à l'action

Vous allez créer votre entreprise et vous voulez attirer et fidéliser vos clients ? Avant de vous lancer, pensez à mettre à plat votre plan d'actions en élaborant votre stratégie marketing.

- Créer votre image de marque et la développer
- Construire votre plan d'action selon vos objectifs

Webinaire de 30 minutes, pré-inscription en ligne obligatoire. Rendez-vous le **25 janvier 2024 de 13h30 à 14h.**

Les réunions d'informations de l'entrepreneuriat, qu'est-ce que c'est ?

Ces réunions gratuites organisées et animées par des conseillers experts de la CCI de l'Ain vous permettent de monter en compétence sur les sujets de votre choix. Les sessions sont en ligne ou en

présentiel et s'adressent aux porteurs de projet, de création, reprise ou cédant d'entreprise. Ces réunions sont collectives et prennent la forme de conférences, témoignages ou tables rondes.

Retrouvez l'ensemble des dates et programmes, et inscrivez-vous sur notre site :

<https://www.ain.cci.fr/produit/les-reunions-dinformations-de-lentrepreneuriat>

Contact presse : Johan Lévêque – T. 06 25 71 88 14 – communication@ain.cci.fr

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, en tant qu'établissement public, est gérée par des chefs d'entreprises élus par leurs pairs. Elle représente les intérêts économiques du département depuis 1900. Elle informe et mène des actions pour ses 34 000 ressortissants industries, commerces ou prestataires de service. Chaque année, les chefs d'entreprise élus assurent près de 500 missions de représentations auprès de 300 organismes et participent à plus d'une centaine de réunions internes. Quant aux services, ils gèrent près de 37 500 contacts et plus de 15 000 formalités ; assurent 2 000 rendez-vous en entreprise ; organisent plus de 200 manifestations, ateliers, conférences... suivis par plus de 3 000 participants sur l'ensemble du territoire.

